

TULLE, le 25 Juin 2015

DELEGATION AU MAIRE

(Délibération du Conseil Municipal du 23 juin 2014)

*Secrétariat Général
SM*

Arrêtés du 25 Juin 2015

N°59 : Arrêté décidant le règlement de la facture sollicitée par le Cabinet ROUX suite la réalisation d'une mission d'estimation préalable d'assurance bâtiment-matériel (Montant de la dépense : 5 500 € HT soit 6 600 € TTC).

N°60 : Arrêté portant approbation de la convention souscrite entre la Ville de Tulle et l'association le Collectif du Salon du Livre Jeunesse ayant pour objet la contribution du service communication de la Ville de Tulle pour assurer un soutien à la communication de ce collectif (Prestation réalisée à titre gracieux).

N°61 : Arrêté portant approbation de la convention souscrite entre la Ville de Tulle et l'association « Elisabeth my Dear » ayant pour objet la contribution du service communication de la Ville de Tulle pour assurer un soutien à la communication du 19^{ème} Festival Ô les Chœurs (Prestation réalisée à titre gracieux).

N°62 : Arrêté portant approbation d'un contrat de prêt de 376 900 € sur le budget Assainissement souscrit auprès de la Caisse d'Epargne du Limousin - Echéances trimestrielles - Durée 20 ans.

Le Maire - Adjoint,

Dominique GRADOR